



MÉMOIRE SUR LE PROJET DE LOI NO44

VISANT PRINCIPALEMENT LA GOUVERNANCE EFFICACE

DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ET À FAVORISER L'ÉLECTRIFICATION

21 janvier 2019

Préambule

Première organisation du genre au Canada, Écotech Québec représente depuis plus de 10 ans la grappe des technologies propres. Elle soutient les acteurs d'ici - entreprises, chercheurs, investisseurs et regroupements - afin d'accélérer le développement, le financement et la commercialisation des technologies propres. Écotech Québec poursuit un double mandat :

- Accompagner les décideurs publics et privés pour que les conditions soient les plus propices au Canada pour le développement technologique, le financement des projets et des entreprises en technologies propres, la commercialisation des innovations, ici et à l'international;
- Propulser les entreprises technologiques pour qu'elles atteignent leur plein potentiel en les appuyant dans le développement de partenariats technologiques, commerciaux et financiers.

Les technologies propres – également appelées éco-activités, éco-innovations, éco-technologies ou écotechs – englobent les produits, services, procédés et systèmes qui permettent à son utilisateur d'obtenir une valeur ajoutée tout en diminuant les impacts environnementaux néfastes, soit directement ou à travers d'autres chaînes de valeur. Elles représentent une grande diversité de sous-secteurs dont l'importance est maintenant largement reconnue. Les entreprises qui composent ce secteur sont au cœur de la transition vers une économie verte.

Qu'il s'agisse d'innovations de procédés pour la production alimentaire, de gestion durable des ressources naturelles, de développement de l'efficacité énergétique dans les secteurs manufacturier, de la gestion des eaux usées dans l'immobilier et de la réduction des GES dans le transport, tous les secteurs d'activité au Québec bénéficient des avantages que leur procurent les technologies propres.

En tant qu'organisme à but non lucratif, Écotech Québec compte sur le soutien financier de plusieurs acteurs du secteur privé ainsi que de la Communauté métropolitaine de Montréal et des gouvernements du Québec et du Canada. Écotech Québec est partenaire fondateur de l'Alliance CanadaCleantech, membre de l'International Cleantech Network et membre fondateur de l'Alliance mondiale pour les solutions efficaces de la Fondation Solar Impulse.

Introduction

Le gouvernement du Québec a déposé le 31 octobre dernier le projet de loi 44 visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification. De ce fait, il propose une nouvelle gouvernance axée sur la réduction concrète des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'électrification de l'économie québécoise.

Le projet de loi accorde un rôle accru au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en devenant d'office le conseiller du gouvernement sur toute question touchant la lutte contre les changements climatiques et l'électrification de l'économie tout en assurant la cohérence et la gouvernance intégrée à l'échelle gouvernementale.

De plus, le ministre sera consulté lors de l'élaboration de toute mesure susceptible d'avoir un impact significatif en matière de lutte contre les changements climatiques et d'électrification de l'économie. En somme, le ministre aurait le mandat d'élaborer une politique-cadre et d'assurer la cohérence des politiques, plans d'actions et stratégies gouvernementales avec les objectifs climatiques.

Le projet de loi met fin au Fonds vert actuel en créant le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC). Nous saluons le fait que le gouvernement désire en faire un véritable moteur de développement économique sobre en carbone pour toutes les régions du Québec.

D'autre part, et avec une certaine surprise, le projet de loi mentionne que Transition énergétique Québec (TEQ) serait intégré au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. La raison évoquée est d'assurer une « synergie et de permettre aux équipes de travailler en complémentarité ». Le mot « agilité » a été aussi souvent employé pour justifier ce changement. À noter que tous les programmes existants sous TEQ seraient transférés au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles incluant Roulez-vert, Novo-Climat et Réno-Climat.

Nous reconnaissons l'engagement du gouvernement du Québec dans sa recherche de solutions pour contrer les changements climatiques et ainsi conjuguer Environnement et Économie.

Le plus grand défi de notre génération

Les changements climatiques constituent la plus grave menace mondiale pour la santé au XXI^e siècle¹. Selon The Lancet Commissions², les effets du changement climatique se font sentir aujourd'hui, et les projections pour l'avenir représentent un risque élevé inacceptable et potentiellement catastrophique pour la santé humaine.

De plus, lutter contre le changement climatique pourrait être la plus grande opportunité du 21^e siècle en matière de santé mondiale. The Lancet Commission souligne également qu'obtenir

¹ Costello A, Abbas M, Allen A et coll. Managing the health effects of climate change: Lancet and University College London Institute for Global Health Commission. Lancet 2009;373(9676):1693-1733.

² http://www.thelancet.com/pb/assets/raw/Lancet/Stories/commissions/Health_ClimateChange_French.pdf

une économie mondiale décarbonée et protéger les bénéfiques en santé publique ainsi obtenus ne relèvent plus essentiellement d'une question technique ou économique : c'est désormais une question politique.

D'autre part, les changements climatiques sont en tête de liste des priorités du Forum économique mondial de Davos, en Suisse, qui a lieu cette semaine. En effet, dans une étude³ par le Forum économique mondial, les cinq premières préoccupations des chefs d'entreprises pour les dix prochaines d'années sont toutes liées à l'environnement, avec en priorité les événements météorologiques extrêmes et l'incapacité des gouvernements et du monde économique à agir face contre le changement climatique.

Dans une lettre envoyée aux dirigeants d'entreprises⁴, Klaus Schwab, le fondateur et président exécutif du Forum, et les dirigeants de Bank of America et de Royal DSM, affirment que la réunion de cette année à Davos est une occasion parfaite pour faire preuve de leadership en matière de changement climatique et les invite tous à se fixer un objectif d'empreinte carbone neutre d'ici 2050.

Une structure efficace pour des résultats tangibles

Une façon d'accroître concrètement l'efficacité du Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) et de Transition énergétique Québec (TEQ) serait de les regrouper afin de générer plus de synergies et d'agilité, au lieu d'être isolé dans leur ministère respectif et soumis au Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions⁵, ce qui viendrait malheureusement alourdir et ralentir leurs actions.

À notre avis, il semble peu approprié de relocaliser TEQ à l'intérieur du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles car sa mission⁶ consiste à favoriser la mise en valeur, la conservation et la connaissance des ressources naturelles et du territoire, dans une perspective de développement durable et de gestion intégrée, au bénéfice des citoyens. Il n'y a donc pas de lien tangible avec celle de Transition énergétique Québec⁷ qui est de soutenir, de stimuler et de promouvoir la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques et d'en assurer une gouvernance intégrée. TEQ coordonne la mise en œuvre de l'ensemble des programmes et des mesures nécessaires à l'atteinte des cibles en matière énergétique déterminées par le gouvernement et en assure le suivi.

De plus, l'agilité de TEQ a été déjà démontrée dans son efficacité et sa rapidité à adapter les mesures et les programmes selon les besoins de toutes ses clientèles. Aussi, il est à noter sa capacité de créer des partenariats stratégiques avec des organismes solides et crédibles, tant provinciaux que fédéraux, pour accélérer l'atteinte des cibles. Et même au niveau international, notamment par l'entremise de l'entente⁸ avec l'Agence de l'Environnement et la Maitrise de l'Énergie de France (ADEME) afin de permettre notamment l'échange de bonnes pratiques, le

³ http://www3.weforum.org/docs/WEF_Global_Risk_Report_2020.pdf

⁴ <https://fr.weforum.org/agenda/2020/01/le-forum-economique-mondial-demande-a-tous-les-participants-de-davos-de-se-fixer-un-objectif-climatique-de-neutralite-carbone/>

⁵ <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/A-6.01,%20r.%206/>

⁶ <http://www4.gouv.qc.ca/fr/Portail/citoyens/programme-service/Pages/Info.aspx?sctype=mo&sqcid=14>

⁷ <https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/a-propos>

⁸ <https://presse.ademe.fr/2019/06/transition-energetique-quebec-conclut-une-entente-de-partenariat-avec-lademe.html>

partage d'expériences et de connaissances dans la planification ainsi que la mise en œuvre des politiques et d'initiatives.

Quant au FECC, nous nous interrogeons sur le niveau de capacité du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques à pouvoir répondre efficacement aux attentes. Ce ministère a déjà besoin de ressources additionnelles et d'expertise particulière; il serait par conséquent contre-indiqué de leur soumettre un mandat additionnel de cette envergure.

Par conséquent, nous suggérons la création d'une société d'État responsable de mieux coordonner l'ensemble de l'effort gouvernemental dédié à la transition énergétique et à la lutte contre les changements climatiques. Pour être efficace, cette société d'État devra être soutenue par des experts et des intervenants chevronnés provenant de l'écosystème de la transition écologique et énergétiques. Le Québec se doterait alors d'une gouvernance beaucoup plus claire, d'une gestion environnementale vraiment intégrée, générant un haut degré d'efficacité. L'objectif ultime demeure : accélérer la transition vers une économie plus verte et plus sobre en carbone.

Recommandation no. 1

Regrouper le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) et de Transition énergétique Québec (TEQ) sous une nouvelle société d'État.

La transition vers une économie verte implique des transformations importantes dans un grand nombre de domaines. Elle stimule également l'adoption de nouvelles façons de faire des entreprises et des gouvernements. Pour être vraiment efficace, elle requiert l'engagement d'une panoplie d'intervenants, dont plusieurs ministères et organismes gouvernementaux.

En vue d'assurer une meilleure cohérence entre les actions, incluant celles de tous les ministères concernés, une coordination de haut niveau est cruciale. Nous recommandons donc que la nouvelle société d'État soit sous la coordination du Ministère de conseil exécutif (MCE). La mission du MCE⁹ en est un de soutien de la prise de décision de la part des instances gouvernementales. Le MCE assure, à ce titre, les fonctions d'analyse, de conseil et de coordination auprès du premier ministre et du Conseil des ministres. Il a également la responsabilité de certains dossiers prioritaires dont la coordination lui est confiée sur mandat particulier du gouvernement.

Recommandation no. 2

Placer la nouvelle société d'État sous la coordination du Ministère de conseil exécutif (MCE).

Un levier pour des capitaux privés

Afin de soutenir le démarrage et la croissance des entreprises ayant développé des technologies propres, nous proposons de développer un processus d'appariement systématique du capital

⁹ <https://www.quebec.ca/gouv/ministere/conseil-executif/>

provenant des fonds combinés, Fonds d'électrification et de changements climatiques et celui de TEQ, au capital investi par des gestionnaires privés non gouvernementaux.

Ce véhicule, qui pourrait être géré par le ministère de l'Économie et de l'Innovation par l'entremise d'Investissement Québec, viendrait ainsi compléter des rondes de financement d'entreprises québécoises en technologies propres en finançant *pari pasu* et aux mêmes termes et conditions que l'investisseur *lead*.

Ce processus permettrait ainsi au capital public de créer un effet de levier en attirant des capitaux privés, de mettre à profit les ressources et forces mobilisatrices des investisseurs privés, tout en s'engageant aux conditions commandées par le marché.

Recommandation no. 3

Développer un processus d'appariement du capital investi par les fonds combinés au capital investi par des gestionnaires privés afin de créer un effet de levier pour attirer des capitaux privés.

Un financement à impact bonifié

Les entreprises industrielles qui bénéficient de contributions gouvernementales devraient être tenues de démontrer qu'elles entreprennent les démarches nécessaires afin d'identifier et d'adopter des technologies propres québécoises visant à réduire leur empreinte carbone et environnementale. Le gouvernement du Québec appuie l'essor et la consolidation de nombreuses entreprises industrielles par l'entremise des fonds et des programmes spécifiques pour leurs projets. Les entreprises qui reçoivent une aide du gouvernement devraient jouer à leur tour un rôle pour stimuler davantage la croissance des PME québécoises en technologies propres.

Ainsi, les entreprises qui bénéficient de l'aide financière d'un ministère ou d'une société d'État, comme Investissement Québec, devraient être tenues de démontrer qu'elles entreprennent des démarches pour identifier et adopter des technologies propres d'ici. Écotech Québec pourrait ainsi servir de plateforme permettant d'identifier des solutions innovantes aux enjeux environnementaux ou énergétiques des grands donneurs d'ordre publics et privés, tout en servant de vitrines aux entreprises des technologies propres.

C'est une autre façon d'accélérer l'adoption d'innovations qui permettront de lutter contre les changements climatiques et de réduire les émissions de GES.

Recommandation no. 4

Exiger que les entreprises industrielles qui bénéficient de contributions gouvernementales entreprennent les démarches nécessaires afin d'identifier et d'adopter des technologies propres québécoises visant à réduire leur empreinte environnementale et carbone.

Conclusion

Les opportunités qui émergent du contexte favorable actuel doivent être saisies afin de propulser l'économie du Québec autour d'une transition vers une économie plus verte qui contribue à la fois à la création d'emplois, à la prospérité durable, à la lutte aux changements climatiques ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'environnement; bref à une meilleure qualité de vie pour toutes et tous !

Résumé des recommandations

Recommandation no. 1

Regrouper le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) et de Transition énergétique Québec (TEQ) sous une nouvelle société d'État.

Recommandation no. 2

Placer la nouvelle société d'État sous la coordination du Ministère de conseil exécutif (MCE).

Recommandation no. 3

Développer un processus d'appariement du capital investi par les fonds combinés au capital investi par des gestionnaires privés afin de créer un effet de levier pour attirer des capitaux privés.

Recommandation no. 4

Exiger que les entreprises industrielles qui bénéficient de contributions gouvernementales entreprennent les démarches nécessaires afin d'identifier et d'adopter des technologies propres québécoises visant à réduire leur empreinte environnementale et carbone.